

# Lettre aux Riverains

## Information passage du relais de la Flamme Olympique le 20 juillet 2024

Modifications à prévoir - circulation et stationnement

Meaux, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous accueillerons très prochainement le Relais de la flamme olympique. Cet événement majeur pour notre Ville nécessite des adaptations en matière de circulation et de stationnement. Ainsi, pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner le long du parcours. Par ailleurs, de nombreuses voies seront fermées à la circulation.

**À partir de 7h00 : fermetures partielles des voies.**

**Dès 14h00 : début des fermetures complètes qui seront finalisées à 16h30.**

**Du personnel sera présent sur site pour répondre à vos interrogations et vous orienter dès 14h00.**

**Le 20 juillet 2024, de 07h00 à 19h30, les voies suivantes seront fermées :**

- Le Chemin de la Procession en direction de la Rue Aristide Briand est fermé à la circulation,
- La Rue des Marronniers est fermée à la circulation (les riverains pourront emprunter cette rue à contresens via la Rue de l'Abreuvoir et la Rue de la Sablonnière),
- La Rue Oberlin est fermée à la circulation,
- La voie d'insertion sur l'Avenue du Président Salvador Allende en direction de la Rue Aristide Briand est fermée à la circulation,
- La Rue de la Crèche à l'angle de l'Avenue du Maréchal Foch est fermée à la circulation,
- La Rue Gaston de Monnerville à l'angle de l'Avenue du Maréchal Foch est fermée à la circulation,
- La Rue Joseph L'Hoste est fermée à la circulation.

**Le 20 juillet 2024, de 16h00 à 19h30, les voies suivantes seront fermées :**

- La Rue de Fublaines est fermée à la circulation

**Le stationnement sera par ailleurs considéré comme gênant du vendredi 19 juillet 2024 à 08h00 au samedi 20 juillet 2024 à 21h00 sur les voies suivantes :**

- Sur l'ensemble des places de stationnement sur le parking hors voirie de la poste (quai prévert)
- Sur l'ensemble des places de stationnement sur le Quai Jacques Prévert sur la portion comprise entre l'Avenue du Président Salvador Allende / Rue Aristide Briand (côté habitations)
- Sur l'ensemble des places de stationnement sur l'Avenue du Président Franklin Roosevelt sur la portion comprise entre le carrefour de l'Octroi et la Rue des Sablons Bouillants des 2 côtés.
- Sur l'ensemble des places de stationnement dans la Rue du Tournay
- Sur l'ensemble des places de stationnement dans le Chemin du Tournay
- Sur l'ensemble des places de stationnement dans l'impasse du Tournay
- Sur l'ensemble des places de stationnement sur le parking Hors Voirie dans la descente S. Allende (Lycée Jean Vilar).
- Sur l'ensemble des places de stationnement sur le parking Hors Voirie de la piscine Tauziet

**Le non-respect de l'arrêté municipal 24-3434 et de l'interdiction de stationner, contraindra les forces de police à faire appel à un fourrieriste pour le déplacement de votre véhicule.**

Bien conscient que cette organisation impactera votre quotidien, je sais pouvoir compter sur votre collaboration et compréhension. Ce 20 juillet 2024 sera une fête et un événement historique pour notre Ville.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur le site de la ville ou via le QR code ci-dessous.

Par ailleurs, la Police Municipale reste à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations au 01 60 24 35 35.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

*Bien fidèlement à vous,  
Jean-François Copé*

+ d'infos ici !

## Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Meaux

Nouveau !



Nouveau !



Nouveau site internet  
[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr)

Nouvelle appli' MyMeaux disponible !



Suivez l'actualité de la ville  
sur nos réseaux sociaux



Pays  
de  
Meaux  
Communauté d'agglomération

Meaux  
Fiers de notre histoire

# CARTE DES CIRCULATIONS 19 & 20 JUILLET 2024

## Parcours de la Flamme



Départ : 18h



Arrivée 19h20

Tout le long du parcours et à chacune des intersections :

- Interdiction de stationner sur le parcours du 19 juillet (8h) au 20 juillet (21h)
- Attention, tout véhicule stationnant sur le parcours sera déplacé !
- Interdiction de circuler le 20 juillet de 14h à 21h

Aucune circulation possible  
en véhicule dans cette zone rouge  
le 20 juillet de 14 h à 21 h

## Parcours de la Flamme



Passage interdit en voiture le 20 juillet de 14h à 21h



**Parking de déplacement des véhicules restés sur le parcours**

Parking du lycée Pierre de Coubertin



**Parking réservé riverains zone rouge**

Parking du Champ de foire

(Attention, Riverains de la zone rouge, mettez votre véhicule sur ce parking dès le matin du 20 juillet si vous prévoyez de circuler hors de ce périmètre).



**Parking visiteurs n°1**

Parking du Collisée - Navettes gratuites pour rejoindre le site Tautziet



**Parking visiteurs n°2**

Parking des Sablons Bouillants - Site Tautziet accessible à pied



**Parking vélos / motos / PSH**

Parking Lycée J.Jullar - Suivre la déviation puis accès chemin du Tournay



**Navettes gratuites**

## Dévation

**Itinéraires de contournement conseillés le 20 juillet dès 14h.**

Des panneaux de déviation seront disposés afin de faciliter la circulation de tous.

